



## CONSEIL COMMUNAL CHÉSEREX

### Procès-verbal de la séance du conseil communal du 8 octobre 2020

Le Président du conseil Jean-René Lepezel étant retenu à domicile en quarantaine, c'est le vice-Président, François Mathey qui préside ce soir. Il souhaite la bienvenue aux conseillers, et enjoint chaque intervenant de s'exprimer à haute et intelligible voix vu que les micros ne peuvent être utilisés.

La secrétaire passe à l'appel :

Membres présents : 34

Membres excusés : 6

Membres absents : 0

Total membres : 40

Le quorum est atteint et la séance est déclarée ouverte.

François Mathey, vice-Président, propose un changement de l'ordre du jour, soit le pt. 2 qui sera « Assermentation d'un nouveau conseiller » et non « Nominations statutaires ». Cette proposition est acceptée à main levée et à l'unanimité.

#### Ordre du jour modifié

1. Acceptation du procès-verbal de la séance du 27 août 2020
2. Assermentation d'un nouveau conseiller
3. Communications du bureau
4. Communications de la Municipalité
5. Préavis 41/2020 : Arrêté d'imposition pour l'année 2021
6. Préavis 42/2020 : Crédit d'étude d'un bâtiment communal multifonctions et d'une unité d'accueil pour la petite enfance (UAPE) Demande de crédit d'investissement
7. Rapport des délégués aux associations intercommunales
8. Divers.

#### **1. Acceptation du procès-verbal de la séance du 27 août 2020**

Christian Piaget, Conseiller, relève les points suivants :

- p. 2 Stéphanie Barrat ayant démissionné, nous cherchons un/une candidate « pour la remplacer au bureau du conseil ». Pascale Ferrari se propose comme « vice-suppléante au bureau »
- p. 6 Dans l'intervention d'Alexandre Bory, ajouter : désire savoir où en est le projet du futur bâtiment « multifonctions »

Le procès-verbal est accepté à la majorité avec une abstention.

#### **2. Assermentation d'un nouveau conseiller.**

François Mathey, Vice-Président, demande à Vincent Schirinzi de venir devant l'assemblée pour être assermenté. L'assemblée se lève pour entendre la lecture de l'article 6 du Règlement communal « Assermentation » et la promesse du nouveau conseiller. Suivent les applaudissements de bienvenue.

#### **3. Communications du bureau**

- François Mathey, Vice-Président, remercie les membres du bureau pour leur aide efficace et rapide lors des élections fédérales.
- Il rappelle qu'il n'y aura malheureusement pas d'apéro à la fin de la séance – les contraintes sanitaires étant toujours d'actualité

#### 4. Communications de la Municipalité

Monique Locatelli, Syndique :

- Les liquidités n'ont pas beaucoup évolué. Le décompte est présenté sur écran. Le solde du CCP est de CHF 4'459'512.00 dont il faut soustraire les paiements en cours d'environ CHF 1'857'508.16. Le supplément à payer pour la facture sociale a été pris en compte. Par ailleurs le solde des comptes s'élève à CHF 2'552'071.50.
- Depuis le mois d'août environ CHF 500'000.- d'impôts sont rentrés.
- Chésereux fait partie de l'AdCV, association qui a été créée il y a une quinzaine d'années pour protéger les communes. Cette association a été très frustrée lors des discussions et des négociations avec le Canton concernant la facture sociale car il avait été demandé qu'au minimum un tiers de la facture revienne aux communes. Le Conseil d'Etat a proposé d'augmenter sa participation pour atteindre 150 millions en 2028. Nous savons que cette facture sociale va grimper et que cet arrangement sera au détriment des communes. L'initiative « SOS communes » a été lancée par deux députés et déjà 40 municipalités ont offert leur soutien. La récolte des signatures se fera dès le mois de novembre. Notre position est de soutenir cette initiative pour faire bouger les choses : il s'agit de CHF 1.-/habitant. Monique Locatelli, Syndique, demande aux conseillers leur accord informel pour un soutien de CHF 1250.- pour Chésereux.
- Les masques chirurgicaux (boîte de 50) sont en vente à la commune pour CHF 20.-.

Patrick Barras, Municipal :

- Suite du « Chemin piétonnier » : le Canton refuse l'ajout d'un passage piétonnier au début dudit chemin prétextant qu'il n'y a pas assez d'habitations, de vélos, ou de piétons. Nous avons dû enlever le panneau « traverser », par contre nous avons pu mettre une ligne blanche à la sortie du chemin. Un éclairage sera ajouté côté Jura.
- Nous avons reçu une missive de la Confédération qui va procéder à des mesures de radioactivité avec un hélicoptère vers fin octobre. Celui-ci volera à 90m/sol. Il faut s'attendre à du bruit mais sans plus !

Yvan Laurent, Municipal :

- Sur l'écran vous trouverez les accès au WIFI pour celles et ceux qui désirent suivre sur leur ordinateur.
- Message de la bibliothèque : dans l'abribus près de la place de jeux se trouve un casier de livres qui peuvent être empruntés et échangés. Chacun est libre d'en apporter et/ou de se servir.
- Les nouveaux statuts de l'AIAB ont été approuvés et sont consultables dans la FAO.
- Nous avons un fonds de compensation de l'ORPC de CHF 337'691.-. Si on veut utiliser ce fonds, il nous faut une couverture par les places d'abris PC. A ce jour nous avons 114 % de couverture (donc des places pour 1396 habitants). Cela nous permet de débloquer ce fonds et de récupérer CHF 238'973.- qui serviront à payer les cotisations de l'ORPC et d'effectuer des rénovations.
- AEE : de gros travaux ont été faits au niveau du CODIR pour maîtriser les coûts. Il y a de plus en plus d'enfants scolarisés et de plus en plus d'activités parascolaires. Des UAPE et des crèches se développent et selon les normes l'AEE devrait pouvoir accueillir 30 % des enfants en dehors des heures scolaires, alors que nous n'en accueillons que 19 %. Au niveau des transports scolaires, dont le budget annuel est de 1,4 millions/année, des groupes de travail ont été formés pour tenter de réduire les coûts. A partir de la prochaine année scolaire (2021-2022) il y aura 3 bus à la journée et 5 bus à la demande ce qui permettra une économie de CHF 370'000.-, soit 26 %.
- Yvan Laurent, Municipal, rappelle ainsi que les municipaux s'investissent également dans les associations intercommunales pour maîtriser les coûts.

## **5. Préavis No 41/2020 : Arrêté d'imposition pour l'année 2021**

Philippe Widmer, Conseiller, lit la conclusion du rapport de la commission des finances, étant entendu que les conseillers ont reçu le rapport au préalable.

La discussion est ouverte mais n'est pas demandée.

Vote : le préavis 41/2020 est accepté à l'unanimité.

## **6. Préavis No 42/2020 Crédit d'étude d'un bâtiment communal multifonctions et d'une unité d'accueil pour la petite enfance (UAPE) Demande de crédit d'investissement**

Jean-François Burkhalter, Conseiller, lit le rapport de la commission des finances dans son intégralité.

Pascale Ferrari, Conseillère, lit la conclusion du rapport de la commission ad hoc.

Patrick Barras, Municipal et François Mathey, Vice-Président soulignent tous les deux la qualité des rapports des deux commissions.

La discussion est ouverte.

Patrick Addor, Conseiller, demande quel est le timing pour ce projet.

Patrick Barras, Municipal, répond que le projet mûrit depuis presque 10 ans. Nous savons que le besoin est présent, soit pour l'AEE, pour la voirie, pour le groupement forestier ainsi que pour le SDIS. Une demande de 50 places de parking est peut-être surdimensionnée, mais le Municipal rappelle qu'il s'agit d'une étude. Le règlement communal impose que les véhicules soient parqués chez l'habitant et non sur le parking communal. L'étude servira à quantifier les besoins.

Patrick Addor Conseiller, demande combien d'enfants sont concernés.

Patrick Barras, Municipal, répond qu'il y a une quarantaine d'enfants dans le pavillon mais ça varie.

Pascale Ferrari, Conseillère, ajoute qu'il y a 60 enfants à midi, qu'elle a contacté l'AEE qui confirme qu'il faut plus de place.

Patrick Addor, Conseiller, rappelle que le projet d'étude est de CHF 300'000.- et estime que c'est une grosse somme sachant qu'on n'est pas sûr de pouvoir le réaliser.

Patrick Barras, Municipal, répond qu'on ne peut pas se lancer dans un tel projet sans étude préliminaire. On pourra certainement prendre ce qu'il y a de bon dans chaque projet.

Philippe Lacôte, Conseiller, estime que la commission d'urbanisme devrait être intégrée dans le projet dès le début.

Patrick Barras, Municipal, répond que c'est la commission ad hoc qui sera sollicitée, car ce n'est pas de l'urbanisme. Les conseillers seront régulièrement informés.

Vote : Le préavis 42/2020 est accepté à la majorité, 1 refus, 0 abstention.

## **7. Rapports des délégués aux associations intercommunales**

AEE : Nicolas Schwab

- Incidences financières : pertes d'environ kCHF 400.- liées à la non-facturation des contributions parentales. (- 540.- kCHF) ont été transmises au Canton qui attribuera probablement une aide de l'ordre de kCHF 200.- par le biais de la FAJE (Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants). Certaines dépenses sont en diminution, par exemple les transports avec l'arrêt pendant la fermeture des écoles (55.- kCHF) et les repas non-commandés (91.- kCHF)
- Le budget 2021 se monte à 14.6 MioCHF dont un peu plus de la moitié 7,9 MioCHF à charge des communes (989 kCHF pour Chésérèx). Les principales fluctuations sont la baisse du coût des transports, l'augmentation des places d'accueil et une forte augmentation des primes d'assurances maladie-accident-pertes de gain.
- L'an prochain, lors du départ à la retraite de la directrice des « Papillons » à Crassier, l'actuelle directrice de « La Galiote » reprendra la direction des deux établissements.
- A la rentrée 2020-2021 27 demandes de parents pour des accueils UAPE n'ont pas pu être répondues (13 dans la structure d'Eysins et 14 dans celle de Chésérèx)
- Visite de la nouvelle UAPE de Gingins ouverte en août.

AIAB : Evelyne Haesler :

- Budget 2021 accepté à l'unanimité, en augmentation de 6 % par rapport au budget 2020.
- Charge à répartir entre les communes de CHF 138'864.- en plus pour un total des charges de CHF 3'442'864.-

SDIS : Alexandre Bory

- Budget 2021 accepté à l'unanimité.
- Communications du Commandant Corthésy avec les statistiques suivantes au 25 septembre 2020 : baisse des interventions (200 interventions dues aux intempéries de moins cette année), dont 43 inondations (-142 par rapport à 2019), 83 feux, 13 désincarcérations, 47 sauvetages, 62 pollutions, 8 interventions chimiques, 31 alarmes automatiques, 8 divers.

SIECGE : Philippe Lacôte

- Pas de séance.

## 8. Divers

Philippe Widmer, Conseiller, propose de soutenir l'initiative « SOS Communes » dont Monique Locatelli, Syndique a parlé en début de séance par un vote informel.

Le vote des conseillers n'étant pas nécessaire, Alexandre Rigamonti, Conseiller, propose simplement que les conseillers qui ne sont pas d'accord de soutenir la Municipalité s'expriment.

Il n'y a aucune réaction négative et Monique Locatelli, Syndique, en prend acte.

Christian Piaget, Conseiller, nous parle de la fréquentation de la piscine par les élèves des écoles et regrette que beaucoup de classes ne s'y rendent plus vu les contraintes sanitaires mises en place. Il appelle la Municipalité à considérer le problème et éventuellement organiser une réunion pour voir ce qui peut être entrepris.

Yvan Laurent, Municipal, répond que les mesures ont été mises en place par l'Association des exploitants de piscine au niveau suisse. Les contraintes liées au COVID 19 (personnel supplémentaire engagé, utilisation des sèche-cheveux, distanciation, masques) ont été discutées avec la Direction de l'école. A l'heure actuelle on ne peut pas déroger à ces procédures. Elles sont les mêmes pour les camps ou les journées didactiques.

Jacques Ansermet, Conseiller, souhaite savoir si les autres communes concernées par la STEP régionale ont voté favorablement.

Pascal Steimer, Municipal, répond que Gingins et Nyon n'ont pas encore voté le préavis. Comme mentionné dans les journaux locaux, la commune de Luins a fait opposition. « Stop STEP » était le mot d'ordre du syndic de Luins. Il s'en est suivi un débat public à Gland, mais ce n'était pas un vrai débat et les questions de base n'ont pas été discutées ! Une intervention au conseil communal de Gland a été relatée dans la presse. Aujourd'hui beaucoup de discussions ont lieu hors du comité de pilotage. Ce qui coince c'est l'opposition de la commune de Luins.

François Mathey, Vice-Président clôt la séance à 21h 02 avec les souhaits de bonne santé et en relayant ceux du Président.

Le Vice-Président



François Mathey



La secrétaire



Lilly Steimer